

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures,
 le **Bureau**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
 en exercice : 23
 présents : 18
 procuration : 2
 votants : 20

Date de convocation :
 09 mai 2023

PRESENTS : A RIESEN, M GENOUD, P-J CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, P CHASSOT, E ROSAY, M MERMIN, C VINCENT, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, J-C GUILLON, B FOL, A MAGNIN, J LAVOREL, F DE VIRY, F BENOIT.

REPRESENTES : M GRATS par C VINCENT, L DUPAIN par A CUZIN,

ABSENTS : S BEN OTHMANE, J-L PECORINI, L CHEVALIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MERMIN

Délibération n° 20230522_b_mob23

1.1 MARCHES PUBLICS

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'OUVRAGE D'ART DE L'ARANDE DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE LA LIGNE DE TRAMWAY DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS/GENEVE

Le Bureau,

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet de ligne de tramway reliant Genève à St-Julien-en-Genevois, des travaux sont nécessaires sur l'ouvrage d'art de l'Arande situé avenue de la Gare. Ces travaux consistent à réaliser une dalle de pontage supportée par des micropieux, et venant enjamber le dalot existant. La réalisation de l'ouvrage est prévue en deux phases, en coordination avec les travaux de déviations de réseaux.

Ces travaux ont été estimés à 488 000,00 € HT.

Le marché nécessaire à la réalisation de ces travaux a été attribué à la société EST OUVRAGES SAS – Agence Rhône-Alpes pour un montant estimatif de 447 245,00 € HT (soit 536 694,00 € TTC), selon les prix du bordereau des prix unitaires.

Des contraintes techniques qui n'avaient pas pu être identifiées au préalable, ont nécessité de faire évoluer le projet. Il convient donc de conclure un avenant n°01 ayant pour objet :

- rendre définitif l'ensemble des prix nouveaux, relatifs aux prestations supplémentaires et modificatives réalisées,
- ajuster et arrêter les quantités définitives réellement exécutées,
- fixer le nouveau montant du marché de travaux.

Désignation	Montants en € HT	Montants en € TTC
Montant initial du marché	447 245,00 €	536 694,00 €
<i>Moins-Value quantités initiales périmètre de base</i>	- 119 884,00 €	- 143 860,80 €
<i>Plus-value prix nouveaux</i>	185 180,00 €	222 216,00 €
Montant de l'avenant 1	65 296,00 €	78 355,20 €
Nouveau montant du marché	512 541,00 €	615 049,20 €
% d'augmentation		14,6%

Par ailleurs, la fin du contrat est portée au 1^{er} août 2023.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-10,
Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles R. 2194-8 et R. 2194-9,
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la compétence Organisation de la Mobilité,
Vu le projet de territoire 2020-2026, adopté par délibération n°20211213_cc_adm114 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 et notamment sa fiche n°5 développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture répondant aux enjeux sociaux et environnementaux,
Vu la délibération n°20200720_cc_adm95 du Conseil communautaire, en date du 20 juillet 2020, modifiée par délibération n°20220620_cc_adm96 du Conseil communautaire du 20 juin 2022, portant délégations de pouvoirs du Conseil au Bureau communautaire et au Président, et notamment pour les marchés ou accords-cadres de travaux dont le montant est = ou > à 100 000€ HT et < 2M€ HT, prendre toute décision sur leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Vu l'acte d'engagement, notifié le 07 juillet 2022, portant sur le marché Ouvrage d'Art de l'Arande dans le cadre de l'opération de la ligne de Tramway de Saint-Julien-en-Genevois / Genève, à l'entreprise EST OUVRAGES SAS – Agence Rhône-Alpes, pour un montant estimatif de 447 245,00 € HT soit 536 694,00 € TTC,*

DELIBERE

Article 1 : approuve l'avenant n°1 au marché Ouvrage d'Art de l'Arande dans le cadre de l'opération de la ligne de Tramway de Saint-Julien-en-Genevois / Genève, ayant pour objet les modifications précitées, pour un montant de 65 296,00 € HT soit 78 355,20 € TTC, tel que joint à la présente délibération.

Article 2 : rappelle que les crédits sont inscrits au budget annexe Tram- exercice 2023 – chapitre 23 - immobilisations en cours.

Article 3 : autorise le mandataire TERRITOIRE 38 à signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

Article 4 : autorise le mandataire TERRITOIRE 38 à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

Le secrétaire de séance
Michel MERMIN



Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS – Bâtiment Athéna, entrée 2 –
38, rue Georges de Mestral – Archamps Technopole – 74166 Saint Julien en Genevois
Représentée par son Président, Pierre-Jean CRASTES,

Représenté par son mandataire, le groupement constitué par :

SAEM d'Aménagement des Territoires de l'Isère "TERRITOIRES 38"
Au capital de 1 703 996 Euros – RCS Grenoble – SIRET 057 502 437 00098
Siège social : 34 rue Gustave Eiffel – 38028 GRENOBLE Cedex 1
Représentée par son Directeur Général Délégué, Christian BREUZA

TERACTEM

Au capital de 10 500 021 Euros – RCS Annecy – SIRET 314 920 064
Siège social : 105 avenue de Genève – CS 40528 – 74014 ANNECY CEDEX
Représentée par son Directeur Général, André BARBON

TERRITOIRES 38 étant mandataire du groupement

B - Identification du titulaire du marché public

Est Ouvrages Rhône-Alpes,
34 allée du Lac d'Aiguebelette
73375 LE BOURGET DU LAC
Représentée par son Directeur, Clément RINCK

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché n° 2022-T38-024 : Travaux d'Ouvrage d'Art de l'Arande dans le cadre de l'opération de la ligne Tramway de St Julien en Genevois / Genève

■ Date de la notification du marché public : 06 juillet 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 10 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 447 245,00 €
- Montant TTC : 536 694,00 €

D - Objet de l'avenant

Le présent avenant modifie le marché en application des articles R2194-8 du Code de la Commande Publique, et a pour objet a pour objet :

- De contractualiser en application de l'article 14 du CCAG TRAVAUX, l'ensemble des prix nouveaux notifiés par OS, relatifs aux prestations supplémentaires et modificatives réalisées en raison d'évolutions techniques indispensables à la réalisation de l'ouvrage selon les règles de l'art et modifier le BPU,
- D'ajuster et arrêter les quantités du DQE en fonction des quantités réellement exécutées des prix initiaux et des prix nouveaux notifiés par OS,
- De fixer le nouveau montant contractuel des travaux au sens de l'article (3.4) du CCAP,

Il intègre aussi une clause de renonciation à recours limitée à l'objet de cet avenant.

■ Contractualisation des prix nouveaux :

Les prix nouveaux contractualisés par le présent avenant et relatifs aux prestations supplémentaires et modificatives réalisées sont récapitulés dans le tableau ci-après :

PNP	Description	Unité	PU En Euro HT
PNP 01	Sondages préalables aux travaux sur ouvrage	Forfait	950,00 €
PNP 02	Protection par platelage bois de l'Arande en deux phases	Unité	6 400,00 €
PNP 03	Sciage du tablier	ml	125,00 €
PNP 04	Démolition de la voute de l'ouvrage existant	Unité	4 875,00 €
PNP 05	Terrassement et évacuation des matériaux	m ³	50,00 €
PNP 07	Plus-value pour solution éléments préfabriqués, y compris levage et main d'œuvre	Forfait	40 500,00 €
PNP 08	Forage et mise en oeuvre des micropieux de type III	ml	205,00 €

■ Ajustement et arrêt du montant du DQE en fonction des quantités réellement exécutées des prix initiaux et des prix nouveaux

Le nouveau DQE – *DQE-OA ARANDE- Accostage final AVT1*- est annexé à l'avenant n°1.

- Variations de quantités du DQE initial

L'ajustement des quantités du DQE initial du marché aux termes du BPU conduit à moins-value de **119 884,00 € HT**

- Fixation des quantités associées à l'ensemble des prix nouveaux contractualisés par le présent avenant

La fixation des quantités associées à l'ensemble des prix nouveaux contractualisés par le présent avenant conduit à une plus-value de **185 180,00 € HT**.

■ Bilan financier global du marché et fixation du nouveau montant contractuel

Au vu de ce qui précède, ci-après la synthèse financière résultant des modifications intervenues en cours de chantier. A l'issue des travaux, l'accostage total du DQE en fonction des quantités réellement exécutées des prix initiaux et des prix nouveaux constitue in fine une plus-value de **65 296,00 € HT**

	Désignation	Montants en € HT
	Montant initial du marché	447 245,00 €
Modifications	Moins-Value quantités initiales périmètre de base	- 119 884,00 €
	Plus-value prix nouveaux	185 180,00 €
	Montant de l'avenant 1	65 296,00 €
	Nouveau montant contractuel	512 541,00 €

■ Planning d'exécution

Tel que précisé ci-dessus, la durée du marché est de 10 mois.

Compte tenu :

- De l'ordre de service n°2, fixant la date de démarrage de la période d'exécution de la phase 1 au 14 octobre 2022,
- De l'ordre de service n°4 actant la fin des travaux de la phase 1 en date du 12 janvier 2023,
- Du démarrage des travaux de la phase 2 à partir du 2 Mai 2023 pour une durée de 3 mois,

La fin contractuelle du marché est portée au 1 août 2023.

■ Clause de renonciation à tout recours

Le titulaire renonce expressément et définitivement à formuler toute réclamation à l'encontre de la CCG relative au contenu du présent avenant pour des motifs directs intervenus antérieurement à sa signature.

Le titulaire signataire du présent avenant se porte fort de ce que ses cotraitants, ses sous-traitants et ses fournisseurs renoncent de manière irrévocable et définitive à l'intégralité de leurs demandes et réclamations éventuelles, ainsi qu'à toute réclamation contentieuse éventuelle relative à l'objet de l'avenant à la date de sa signature et garantit la CCG à cet effet.

■ Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 65 296,00 €
- Montant TTC : 78 355,20 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 14,60%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 512 541,00 €
- Montant TTC : 615 049,20 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
RINCK Clément Directeur Agence	Bourget du Lac	EST OUVRAGES Sas Agence RHÔNE-ALPES Savoie Technolac - BP 40303 73375 LE BOURGET DU LAC Cedex SIRET 439 744 996 00075

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

